



**Etablissement  
primaire et secondaire  
de Blonay – St-Légier**

Ch. de Bahyse 14  
1807 Blonay

**Aux parents des élèves de 7P à 11S**

N/réf. : SB/ce

Blonay, le 26 août 2019

### **Procédure de gestion des absences pour les élèves de 7P à 11S**

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Suite à l'introduction d'un système cantonal informatisé de gestion des absences, nous vous remercions de bien vouloir suivre la procédure ci-dessous lors d'une absence de votre enfant :

#### **Pour les absences non-prévues (maladie et autre) :**

- Annoncer l'absence par téléphone au secrétariat (021 557 46 10) entre 7h20 et 7h40 ;
- Si votre enfant est présent le matin et malade l'après-midi, annoncer l'absence de l'après-midi par téléphone au secrétariat (021 557 46 10) entre 13h15 et 13h25 ;
- En cas d'absence non signalée, nous chercherons à vous joindre le plus rapidement possible.

Nous vous remercions de signaler l'absence de votre enfant chaque jour, sauf si la durée de l'absence est clairement annoncée dès le début de celle-ci.

#### **Pour les absences prévues (rendez-vous médical, ...) :**

- En cas de rendez-vous médical de moins d'une demi-journée, annoncer l'absence au maître de classe par un justificatif écrit ;
- En cas d'une demande de congé d'une demi-journée ou plus, faire la demande par écrit à la Direction des écoles, par mail ou courrier. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum deux semaines à l'avance.

Nous restons à votre disposition pour des informations supplémentaires et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Parents, nos salutations distinguées.

Le Directeur

Sébastien Bornand